

Le 16 décembre 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo, tenue le 16 décembre 2013 à 19h00 à la salle du conseil municipal de Mayo, Québec.

SONT PRESENTS : Son Honneur Le Maire Normand Vachon, les conseillères Joanne St-Amour Sanscartier et Renée Giroux et les conseillers Ian de Cotret-Brazeau, Pierre Robineau, John Kane et Robert Bertrand.

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Le Maire Normand Vachon, l'assemblée fut délibérée comme suit :

2013-12-153 **Budget 2014**

Attendu que les dépenses de la municipalité s'établissent à \$ 824 538 pour l'année 2014;

Attendu que les revenus de la municipalité s'établissent à \$ 824 538 pour l'année 2014;

Il est proposé par Renée Giroux
Et appuyé par John Kane

Que les prévisions budgétaires pour l'année 2014 soient et sont adoptées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-12-154 **Taux de la taxe 2014**

Il est proposé par Ian de Cotret Brazeau
Et appuyé par Robert Bertrand

Que pour l'année fiscale 2014, débutant le 1^{er} janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2014, une taxe générale de \$ 5,76 par mille dollars de la valeur réelle, une taxe spéciale de \$ 0,63\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la Sureté du Québec et une taxe spéciale de \$ 0,38\$ par mille dollars de la valeur réelle pour les services de la MRC de Papineau, telle que portée au rôle d'évaluation actuellement en vigueur, soient imposées et prélevées sur tout terrain, lots ou partie de lots avec toutes les constructions érigées, s'il y en a, ainsi que tout ce qui est incorporé au fonds par la Charte et par la Loi comme bien-fonds ou immeubles.

Pour complément d'information :

Suret� du Qu�bec :	73 256\$
Quote-part MRC :	48 020\$
Taxe g�n�rale :	653 831\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-12-155

Taux d'intérêt

Il est proposé par Renée Giroux
Et appuyé par Robert Bertrand

Que le taux d'intérêt en vigueur durant l'année 2014 sur les comptes passés dû, soit et est établi à douze pourcent (12%) annuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2013-12-156

Levée de la séance

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier
Et appuyé par Renée Giroux

QUE l'assemblée soit et est close.

Normand Vachon
Maire

Yves Lafleur
Secrétaire trésorier